

## **Nouvelle formation commerciale de base - mise en œuvre à partir de l'été 2023 également dans les ESC du canton de Berne**

La formation commerciale dans les écoles supérieures de commerce du canton de Berne se distinguera à partir d'août 2023 par l'orientation vers les compétences opérationnelles. Cela concerne aussi bien la partie scolaire que la partie entreprise. Elle permet aux élèves de faire face aux changements dans l'économie et la société et d'apprendre tout au long de leur vie.

Un stage de longue durée d'une année suit directement les deux (modèle 2+1 CFC sans MP) et trois (modèle 3+1 CFC avec MP) années d'école. Pendant le stage, les stagiaires suivent les cours interentreprises (CI) de la branche de formation et d'examens concernée (exemple S&A : 10 jours de CI). Les élèves postulent à des places acquises par le Secrétariat central, EC Stages, pour tous les élèves des ESC dans le canton de Berne. Les contrats de stage sont contrôlés par le Secrétariat central, EC Stages, et soumis à l'approbation de l'Office de l'enseignement secondaire et de la formation professionnelle.

A l'avenir, des contrôles de compétences devront être effectués pendant le stage de longue durée pour les notes d'expérience dans les domaines "pratique professionnelle" et "cours interentreprises".

### **Bon à savoir**

- La réforme de la formation commerciale de base sera mise en œuvre dans les ESC bernoises dès la rentrée scolaire 2023.
- **Le stage de longue durée aura lieu comme jusqu'à présent à la fin de la formation scolaire**, c'est-à-dire en 3ème année dans le modèle 2+1 ou en 4ème année dans le modèle 3+1.
- Pour la première fois, les élèves entreront en stage de longue durée avec les directives de la nouvelle formation commerciale de base à la rentrée scolaire 2025 (modèle 2+1) ou 2026 (modèle 3+1).
- **Durant le stage de longue durée à partir du 01.08.2024 et du 01.08.2025 (modèle 3+1), la formation en entreprise se fera encore selon les anciennes directives (2 STA, CC-CI/UF, etc.).**
- Les branches de formation et d'examens ont mis l'accent sur la mise en œuvre dans la formation initiale en entreprise (FIE), c'est-à-dire pour les apprentissages de 3 ans. Il a été annoncé que le projet FIEc serait abordé à la fin de l'année 2023. **Le Secrétariat central, EC Stages, informe au fur et à mesure dès que des informations supplémentaires sont disponibles.**

11.07.2023/amp